

LE PUBLICISTE.

DECADI 20 Vendémiaire, an IX.



Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

ITALIE.

De Vérone, le 20 septembre (3^e jour complémentaire).

M. de Mélas a quitté avant-hier cette ville pour se retirer à Gratz. Son successeur, le comte de Bellegarde, est occupé en ce moment à visiter les positions occupées par l'armée impériale. M. de Zach a repris son ancien poste de chef de l'état-major-général.

Voici la teneur de la lettre du commandant de l'expédition anglaise contre Cesene, après qu'il eut incendié le port de cette ville. Deux copies de cette lettre furent envoyées, l'une à la municipalité de Cesene, l'autre à celle de Rimini.

« Que le châtimement donné aux habitans de Cesene, serve d'exemple à ceux de Rimini qui éprouveront inévitablement le même sort, s'ils s'avisent de s'unir aux corsaires français pour exercer des pirateries. Que la chiourme des pêcheurs se garde bien d'obéir; autrement, la nation anglaise détruira toute la marine de Rimini, & incendiera en même tems toutes leurs maisons. Que ceci vous serve de règle, & que le Seigneur vous ait en sa sainte garde ».

A bord du cutter, le 27 août 1800.

De Turin, le 24 septembre (2 vendémiaire).

Nous jouissons ici d'une parfaite tranquillité. Notre commission de gouvernement montre une sagesse & un zèle qui lui concilient l'estime publique. Il n'y a point de branche d'administration dont elle ne se soit efficacement occupée.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 11 septembre (24 fructidor).

Le lieutenant-général prince Wolkonskoi, qui avoit été congédié il y a quelque tems par l'empereur, vient de rentrer au service & d'être nommé intendant-général de toutes les armées de S. M. I.

Le comte Woronzow, conseiller intime, est au nombre des personnes auxquelles leurs requêtes ont été renvoyées déchirées, comme absurdes, avec ordre de leur en faire payer le port.

L'épouse du général-major Lukoschin, qui est prisonnier de guerre en France, a supplié l'empereur de suspendre, jusqu'au retour de son mari, la vente de ses biens, qui a été ordonnée pour raison de dettes envers la couronne. Elle a reçu une réponse négative.

L'administrateur Damen, employé en Esthonie, a reçu une semblable réponse à une requête par laquelle il demandoit pour son fils, qui a étudié la médecine à Goettingen, la permission de rentrer en Russie.

AUTRICHE.

De Vienne, le 27 septembre (5 vendémiaire).

Dès que S. M. I. fut de retour, il y eut un conseil de guerre extraordinaire, à la suite duquel on annonça la prolongation de l'armistice. Les espérances de paix que cette nouvelle fit renaitre augmentèrent encore par la retraite de M. de Thugut. Mais, il faut l'avouer, elles eussent été & plus vives & mieux fondées si ce ministre eût été remplacé par tout autre que par M. de Lehrbach.

S. M. I. alla au théâtre avant-hier, & y fut accueillie par des *vivat* nombreux & répétés. On annonce qu'elle ira sous peu de jours à Pest, pour y présider la diète, & de là visiter le cordon de l'armée d'Italie.

ALLEMAGNE.

De Munich, le 3 octobre (11 vendémiaire).

On a appris ici avec plaisir la retraite de M. de Thugut du ministère des affaires étrangères; mais on lui auroit souhaité un autre successeur que M. de Lehrbach, qui est connu par ses dispositions peu favorables pour la maison palatine, & qui depuis plus de vingt ans a presque toujours été employé en chef dans tous les plans tendant à faire passer la Bavière sous le sceptre autrichien. Les obstacles qu'il a éprouvés jusqu'ici n'ont fait qu'irriter en lui le desir de les vaincre; & tout récemment encore, à l'occasion des préliminaires de paix, il a vivement insisté auprès du citoyen Duroc sur son projet favori. C'est ce qui a donné lieu au bruit qui a couru ici, que l'électeur ne conserveroit pas ses états sur la rive droite du Rhin. On ajoute que l'électeur, vivement alarmé par la crainte de perdre ce pays, siege de l'électorat, a sur-le-champ dépêché à Berlin un courrier, pour engager le roi de Prusse à s'opposer au projet dont il s'agit, & qu'il en a reçu une réponse satisfaisante.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 5 octobre (14 vendémiaire).

Nous avons reçu ici des lettres de Philadelphie, en date du 5 août; elles portent que les Anglais ont voulu exercer envers les vaisseaux américains le même droit despotique que sur les vaisseaux danois; mais qu'ils ont trouvé la plus grande fermeté dans ceux-ci, & qu'ils n'ont pu exécuter leur dessein. Dernièrement encore, une frégate américaine escortant un convoi, a opposé la résistance la plus vigoureuse à un vaisseau de guerre anglais de 74 canons.

L'Amérique anglaise vient de solder entièrement ce qu'elle devoit à l'Espagne & à la France, & ce qu'elle doit à la Hollande l'est en grande partie. Les nouvelles dettes contractées par cet état pour les années 98 & 99, sont de 43 millions de dollars, déduction à faire de deux millions qui ont été payés à la Hollande & à notre banque.

La population est si grande à Philadelphie, que les habitans trouvent à peine à s'y loger.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.
ARMÉE DE L'OUEST.

Ordre général de l'armée, du 9 vendémiaire.

L'armée a dû apprendre avec indignation la révolte que quelques malheureux, faisant partie de la 52^e. demi-brigade, avoient introduits dans ce corps.

Le général en chef fait connoître, par la voie de l'ordre, les deux arrêtés qu'il a pris pour ramener les rebelles à l'obéissance.

En vertu des ordres du général en chef, le général Liebert a fait rassembler la 52^e. demi-brigade, le 4 vendémiaire au matin. Après avoir suivi exactement ce qui lui étoit prescrit, il a ordonné que les coupables lui fussent remis. Vingt-neuf hommes qui s'étoient le plus fait remarquer par leur rébellion, ont été arrêtés & livrés par les compagnies dont ils faisoient partie. Ils sont maintenant devant le conseil de guerre, qui, en usant de clémence envers les hommes qui n'ont été que séduits & égarés, appliquera la loi aux chefs de la révolte.

Le général en chef a été cruellement affligé d'être obligé de déployer des mesures de sévérité. L'honneur de l'armée, le respect religieux que tout militaire doit avoir pour la discipline & pour ses chefs, l'ont déterminé à cet acte de justice. Il espère que cet exemple retiendra les mal-intentionnés, & que la masse des soldats qu'il commande, attachée à ses devoirs, & obéissante aux ordres de ses chefs, arrêtera à l'avenir toute espèce de désordre.

Le général en chef instruit l'armée que la 52^e. demi-brigade mérite, par l'empressement qu'elle a mis à repousser les factieux de ses rangs, d'être comptée dans le nombre des corps sincèrement attachés à la république : l'indignation qu'ont montrée tous les soldats contre les agitateurs, en est le sûr garant. Il rappelle à ses frères d'armes qu'il ne peut point exister de bonheur réel pour un militaire, sans l'amour de l'ordre, de la justice, & sans le respect pour les loix.

Signé, BERNADOTTE.

De Strasbourg, le 15 vendémiaire.

Dans l'avant-dernière nuit, le lieutenant-général Lecourbe est arrivé ici. Il restera pendant quelques jours dans notre ville & ira ensuite Paris, où il vouloit déjà se rendre la dernière fois, lorsqu'il étoit ici; mais sa maladie & les opérations militaires qui étoient à la veille de recommencer, ont retardé son voyage. On assure que le gouvernement l'a invité d'y aller. Le premier consul qui ne connoît Lecourbe que par ses exploits, veut, dit-on, faire sa connoissance personnelle.

Le lieutenant-général Sainte-Suzanne est toujours ici. Les généraux divisionnaires Colaud, Richepanse & Molitor se trouvent également dans nos murs.

Toute l'armée du Rhin est actuellement entrée en cantonnement.

Un courrier extraordinaire de Vienne vient de passer par notre ville. Il se rend à Paris, où il dit qu'il va demander des passe-ports au gouvernement pour le comte de Cobentzel.

Le général Freytag, commandant la 5^e. division territoriale, & son état-major, ainsi que le commandant de Strasbourg, Jordy, ont perdu leurs places. On en ignore la cause, mais on croit qu'ils seront employés ailleurs. Leurs successeurs ne sont point encore nommés; le général Desnoyers fait prospérement les fonctions de commandant de la 5^e. division militaire. D'après un arrêté des consuls, le

général de division doit, dans la suite, commander à Strasbourg.

Les catholiques de cette commune ont célébré, avant-hier, pour la première fois depuis la fin de l'an 5, le service divin dans la cathédrale. On sait aujourd'hui que le préfet leur a fait remettre ce temple de son propre mouvement.

De Rouen, le 18 vendémiaire.

Le procès de Chollet, qui assassina un gendarme au moment où celui-ci l'arrêtoit, a été terminé aujourd'hui, à onze heures du matin. Chollet est condamné à mort. Les jurés étoient divisés sur la manière de poser les questions; ce qui les a fait rester 24 heures aux opinions.

De Paris, le 19 vendémiaire.

Le second consul a réuni avant-hier chez lui les membres du gouvernement, les ministres, les conseillers-d'état, plusieurs sénateurs, tribuns & législateurs, & nombre de citoyens recommandables par leurs services, soit dans les fonctions civiles, soit dans les fonctions militaires. Cette fête avoit pour objet de célébrer l'anniversaire de l'arrivée du général Bonaparte, qui, revenant d'Egypte, débarqua à Fréjus le 17 vendémiaire an 8.

En voyant le premier consul environné des personnes qui furent associées à ses périls & à son retour, on se rappeloit les circonstances calamiteuses au milieu desquelles il fut rendu à la patrie, & ce souvenir donnoit quelque chose de plus touchant au sentiment du bonheur présent : une douce émotion se manifestoit sur tous les visages.

Le cit. Boufflers, dans des couplets charmans, le cit. Esmenard, dans de beaux vers, ont exprimé ce que chacun éprouvoit. La musique des couplets étoit du cit. Garat, qui les a chantés avec l'expression & la grace qui appartiennent à son talent.

Le concert, dans lequel on a entendu madame Grassini, & les citoyens Rode, Frédéric, &c., a été suivi d'un banquet nombreux & d'un bal fort brillant.

Cette fête, ordonnée avec goût & magnificence, s'est prolongée fort avant dans la nuit.

— Une scène bruyante a eu lieu le 16 au théâtre de la République. On y donnoit *les Mœurs du Jour & l'Épreuve*. Le public impatient d'avoir attendu entre les deux pièces, reçut très-mal M^{lle} Contat, qui parut dans la première scène de la seconde. Des paroles dures ayant été adressées à cette actrice, elle rentra dans les coulisses. Le citoyen Florence s'avança & représenta que sa camarade ayant joué dans la première pièce, avoit été obligée de changer entièrement de toilette. Quoique cette observation fût juste, elle fut très-mal accueillie. Cependant le calme se rétablit; M^{lle} Contat reparut & fut très-applaudie.

— Le célèbre Appiani, de Milan, vient de consacrer son pinceau à la mémoire du général Desaix, dont il fut l'ami.

Le peintre a fait de son tableau un sujet d'histoire touchant : il a dessiné le général dans une attitude qui lui étoit familière : il tient une main dans sa ceinture; tous ceux qui l'ont connu aiment à le voir ainsi; de l'autre main il tient une lettre : c'est l'ordre de se rendre au champ d'honneur. Le général Desaix avoit deux jeunes égyptiens qui le suivoient par-tout; ils n'ont pas échappé à la sagacité de l'artiste; il les a placés dans le tableau, & les a rendus frappans. Rien n'est plus touchant que l'expression qu'ils rendent, ils se

pressent au-devant du tableau, afin de mieux voir leur maître, & ils tâchent de démêler sur ses traits ce qui se passe dans lui; alors il semble que leur figure ingénue est agitée par une inquiétude profonde, & que ces deux enfans pressentent de le voir pour la dernière fois. Dans le lointain, se voit une allégorie propre au sujet: c'est un dieu qui, paré des emblèmes de la victoire, se précipite au-devant du tableau, & vient offrir une couronne au héros; mais, plus loin & dans le fond du tableau, se voit la mort, avec sa faux inexorable; elle devance la victoire, pour achever les jours de ce guerrier.

Ce tableau, que le premier consul a demandé, sera selon son cœur.

L'aide-de-camp du général Desaix, le citoyen Savary, étant allé voir ce tableau, emmena avec lui les deux jeunes égyptiens; l'un, en voyant son maître, a pleuré; & l'autre dit, en son langage: *Il est chez le sultan juste.*

— Un jeune observateur propose, 1°. de faire inscrire au-dessous du nom de chaque rue le n°. de son arrondissement; 2°. de substituer à la série des n°. actuels des n°. plus simples & plus conformes à la manière de compter; 3°. enfin de supprimer de notre dictionnaire le mot d'*indivisibilité*, parce que ce qui est *indivisible* ne peut ni s'agrandir ni diminuer.

— Toutes les troupes qui composoient le camp d'Amiens ont reçu ordre de se diriger vers celui de Dijon, où elles sont attendues. Les bataillons complémentaires, les détachemens & les dépôts qui formoient la garnison de Dijon, filent vers l'armée de réserve. Le commandant de cette place est nommé commandant de celle de Gènes; son adjoint le remplace.

— Le cit. Solihac (de Saint-Paulien), Haut-Loire, l'un des chefs amnistiés de la première Vendée, seul, avec son domestique, dévra le percepteur de la commune de Monlet, canton d'Aligre, d'une bande de brigands qui s'étoient introduits chez lui. Deux de ces brigands furent renversés de deux coups de fusils, & l'un d'eux fut trouvé le lendemain, par des chiens de berger, mourant dans un champ voisin de la maison qu'il avoit pillé la veille; l'autre est mort peu de jours après dans les environs de Craponne.

— M. de Circé, ci-devant évêque d'Auxerre, ayant appris dans le fond de la Prusse, où il est retiré (Halberstadt), que le village de Gy-l'Evêque, situé dans son ancien diocèse, avoit été ravagé par l'ouragan du 9 juillet, a fait passer à ses habitans une somme de 480 fr. pour leur être distribuée dans la proportion de leurs besoins. A ce don étoit jointe une lettre affectueuse & touchante, véritable monument de la charité pastorale, dans laquelle le respectable prélat annonce que les foibles ressources qui le font subsister loin de sa patrie, ne lui ont pas permis d'envoyer une plus forte somme à ses anciens amis. Mais que son âge (75 ans) l'avertit qu'il n'aura bientôt plus pour lui-même d'autres besoins que ceux des prières qu'on voudra bien faire pour son éternel repos. (*Extrait des Annales philosophiques, morales & littéraires*).

— Un ennemi généreux a droit à l'estime de tous les bons esprits. Le trait suivant méritoit & justifie cette réflexion:

Un jeune homme de 17 ans, du nombre des Français arrivés de Mahon à Barcelonne, nommé Thévenard, languissoit dans les fers des Turcs: quand Sidney Smith, à qui le frère de ce jeune homme avoit rendu quelque service au

Havre, fut instruit de sa position, il ne perdit pas un instant pour l'y soustraire. Il lui fournit habit, argent, & recommandations pour l'ambassadeur anglais à Constantinople, & lui écrivit en français la lettre suivante:

A bord du *Tygre*, 15 juin 1800.

« M. Thevenard est prié de venir dîner chez sir Sidney Smith, à bord du *Tygre*, aujourd'hui à trois heures. Il prend la liberté d'envoyer quelques habillemens, dont il croit qu'un échappé de prison peut avoir besoin. Ce sur-tout n'est pas des meilleurs; mais excepté des habits d'uniforme anglais, c'est le seul qui se trouve à bord du *Tygre*, & c'est le même que sir Sidney Smith a porté pendant son voyage du Temple jusqu'au bord de la mer. Il aura bien servi, s'il sert encore à un pareil usage, en restituant un autre fils aux bras de son père âgé & mourant de chagrin ».

— Nous lisons, dans une feuille d'aujourd'hui, la notice suivante sur l'assassin Curioni, dont nous avons parlé hier dans la nôtre. Curioni étoit natif d'Asso. Il demouroit en Angleterre avant 1796. Lors de l'arrivée des Français en Italie, il étoit encore valet-de-chambre de M. Drack, résident anglais à Milan. Celui-ci, obligé de partir, laissa son valet à Milan pour correspondre avec lui. Curioni joua si bien son rôle, qu'il parvint au service de M^{me}. Bonaparte. A cette époque, la police de la république cisalpine étoit active, & elle découvrit la correspondance de Curioni avec Drack & quelques autres intéressés pour son compte. Bonaparte fut informé par ladite police; on alloit déjà procéder contre l'espion, lorsque Baraguay-d'Hilliers, commandant alors la Lombardie, jugea plus convenable de le faire exiler. A la nouvelle entrée des Français, Curioni revint à Milan; il s'attacha, par le moyen de sa femme, au commissaire Lavergne, & celui-ci est la victime d'un fripon.

— Le préfet de police, instruit que plusieurs individus se proposoient de mettre hier le feu à quelques parties de la salle de l'Opéra, afin de profiter du désordre, les a fait arrêter dans le lieu même où ils devoient exécuter leur projet.

L I T T É R A T U R E.

Discours sur la Vertu, prononcé à l'académie des sciences & des belles lettres de Berlin, le 25 janvier 1797, par Stanislas Boufflers. A Paris, chez Charles Pougens, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n°. 10; & chez Henrichs, à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi, n°. 1251.

Boufflers, par des productions variées, tantôt légères, tantôt graves, & toujours brillantes, prouve que son esprit se plie à tous les genres. Son but, dans l'ouvrage que nous annonçons, est de définir la vertu, de la dépouiller de ces formes austères qui la font croire inaccessible à la plupart des hommes; il veut prouver qu'elle naît d'un sentiment que la nature imprime dans tous nos cœurs; qu'elle se change en une heureuse habitude, lorsque la corruption sociale ne détruit pas cette disposition primitive, & qu'enfin cette sensibilité innée, dirigée par la raison, devient une bienveillance éclairée; véritable vertu qui peut seule servir de lien aux hommes, & répandre sur eux la paix & le bonheur.

Ce discours est divisé en deux parties. La première a pour objet de démontrer que le principe de la vertu prend son existence dans notre sensibilité. Vérité constante qui nous prouve qu'au lieu d'avoir à gravir une montagne escarpée pour arriver à la vertu, nous n'avons qu'à suivre doucement la pente naturelle qui nous y porte. La conséquence de ce principe une fois reconnu, est de ne plus partager le regret de Brutus mourant, qui, par ses dernières paroles, dit Boufflers, *assuroit le triomphe des pervers en licenciant l'armée des gens de bien.*

L'auteur reproche, avec raison, à la plupart des philosophes de faire de la vertu un dieu inconnu, ou un triste calcul, ou un amour

métaphysique de l'ordre, ou une perfection chimérique & déca-

ragante. C'est dans notre propre faiblesse, dans le besoin que nous avons du secours des autres hommes, dans la compassion que nous font éprouver leurs maux par un retour sur les nôtres, que Boufflers trouve la source pure du sentiment qu'il nomme bienveillance ou vertu.

La tendre ingénuité de l'heureuse enfance, à laquelle il conseille de croître et de ne point changer; l'aimable candeur de la jeunesse, la douce hospitalité des sauvages lui servent de preuves pour démontrer que cette vertu nous est naturelle, que les hommes étoient nés frères, et qu'ils sont devenus rivaux.

L'impression reçue à l'aspect d'une blessure, à la lecture d'un roman, à la représentation d'un drame, fournissent à Boufflers des moyens ingénieux de nous démontrer que la vertu est plutôt sentiment que force.

« Les Stoïciens, dit-il, ont voulu la faire admirer; il suffisoit de la faire aimer; tout ce qu'on annonce comme sublime, paroît bientôt inaccessible: la simplicité y renonce; l'ambition seule ose y aspirer ».

« Il faut bien que cette bienveillance existe quelque part; sans motif de le il n'y auroit pas de copie. La sympathie que l'égoïsme a détruite, l'a voit précédée ».

Après s'être élevé avec force contre les détracteurs de l'humanité, qui cherchent à trouver un vil motif d'intérêt personnel dans les actions les plus généreuses, & jusques dans le dévouement sublime des Décius & des Desaix, Boufflers proclame cette noble maxime: Que les grandes âmes sont dans la nature et que ce sont les âmes basses qui s'en écartent.

Dans la seconde partie, Boufflers veut prouver que la sensibilité qui n'est point éclairée par la raison, ne remplit point le but de la nature, & trompe le vœu de la société. Il cite, à l'appui de cette assertion, des traits de caprice de quelques Indiens, qui s'affligent de la plus légère contrariété qu'éprouverent, dans leurs voyages, des personnes des premières castes, tandis qu'ils sont insensibles aux souffrances continuës auxquelles sont condamnés les castes inférieures. Il attaque toutes les faiblesses qui nous portent à rendre nos sentimens exclusifs, & à resserrer le cercle plus étendu de la patrie. « La vertu, dit-il, n'est pas seulement une disposition heureuse, une habitude louable, mais une doctrine profonde.

» La nature donne des directions dont nos théories sociales ne doivent être que des prolongemens.

» La vraie satisfaction de l'homme est plus dans l'éloignement des maux que dans l'acquisition des biens: aussi peu d'hommes jouissent du bonheur des autres, & presque tous sont disposés à partager les peines d'autrui.

» Épargner du mal, c'est faire du bien.

» Pour une belle âme, le dernier période de la satisfaction est d'être utile à tous les hommes. C'est d'après cette direction que la sensibilité doit se graduer, & déterminer notre choix dans les différens biens que nous avons à faire.

» La loi est une chaîne que la vertu magnétise en quelque sorte pour lui faire attirer au loin ce qu'elle ne pourroit pas même embrasser.

» L'âme de l'homme vertueux, agrandie par l'habitude des grandes idées, deviendra, pour ainsi dire, un temple immense où il verra toujours le genre humain sous ses yeux, & où il se verra toujours sous les yeux du genre humain ».

Boufflers, en faisant dériver toutes les vertus de la sensibilité, les rend aussi aimables qu'on s'est tristement efforcé de les rendre austères; mais en leur donnant plus de douceur, il est loin de diminuer leur force; il a soin de démontrer que la rigueur pour les coupables est encore un devoir que dicte une compassion éclairée pour les malheureux que le crime répand sur le genre humain.

« La sensibilité, dit-il, n'empêche pas la sévérité de la justice; en étant sévère pour un criminel, on est humain pour la société dont il menace le bonheur ».

Après avoir peint, sous de vives couleurs, les heureux effets d'une alliance nécessaire entre la raison & la sensibilité, il s'élève, avec force, contre ces conceptions métaphysiques de prétendus philosophes, « qui comptent pour rien le mal réel que coûte le bien imaginaire qu'ils proposent. Rivale insensée de la parole qui d'un chaos fit un monde, leur plume feroit d'un monde un chaos ».

Enfin, dit l'auteur, vouloir le bien, préférer un plus grand bien, tendre au plus grand bien possible, voilà la théorie de la vertu. Il suffira, en terminant cet extrait, pour donner une idée juste de l'accord que Boufflers veut conserver entre la politique & la

morale qu'on sépare trop souvent, de transcrire ici un passage de ce discours; qu'on ne sauroit assez répéter à tous ceux qui confondent l'ambition & la gloire.

« Ah! gardons-nous plutôt d'offenser la patrie, en l'isolant du reste du monde, au fond de notre cœur; qu'elle soit pour nous une famille & non une faction, & ne faisons point de notre amour pour elle une conjuration contre l'étranger. Lorsque le farouche Caton, quelque matière qui fût traitée au sénat, ne cessoit de répéter mon avis et de détendre Carthage. . . . Que j'aurois aimé entendre une voix s'élever & lui dire: Non, Caton, ne détruisons pas Carthage, mais achevons Rome; perfectionnons les loix, humanisons sa politique, épurons ses mœurs, peuplons-la de Camilles, de Curius, de Fabricius; qu'elle soit plus heureuse que grande, plus respectable que terrible; qu'elle devienne l'école de ses vertus, le temple des arts, le sanctuaire de la philosophie, le modèle des cités, l'exemple, & non l'effroi de l'univers. Conjurons-la d'arrêter elle-même sa fortune, & d'offrir à tous les siècles le superbe tableau de la justice, enchaînant la victoire. Craignons, oui, craignons qu'elle ne succombe à l'accroissement de sa puissance; ne la étouffons point sous les dévoties des nations, & redoutons pour elle, je ne sais quelle fatalité vengeresse, qui a fait plus d'une fois trouver au conquérant son tombeau dans sa conquête ».

Bourse du 19 vendémiaire.

Amsterdam.....	Rente provis.	22 f. 88 c.
Idem cour.	Tiers cons.	36 fr. 50 c.
Hamb.	Bons $\frac{3}{4}$	1 fr. 72 c.
Madrid.	Bons d'arrér.	87 fr. 00 c.
Madrid effect.	Bons pour l'an 8.	91 fr. 88 c.
Cadix.	Syndicat.	00 fr. 00 c.
Cadix effect.	Coupures.	82 fr. 50 c.
Gênes effect.	Caisse des rentiers.	23 fr.
Livourne.	Or fin.	104 f. 45 c.
Bâle.	Ling. d'arg.	50 fr. 35 c.
	Portugaise.	94 fr. 50 c.
	Piastre.	5 f. 25 c.
Lyon.	Quadruple.	78 fr. 75 c.
Marseille.	Ducat d'Hol.	11 f. 40 c.
Bordeaux.	Guinée.	25 f. 50 c.
Montpellier.		
	Café Martinique, 2 f. 50 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 c. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c. — Lompce anglais, 1 fr. 62 c. — Mélisse de 14 l., 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c. — Rafinade, 1 fr. 80 c. — Sucre pié, 0 fr. 00 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 40 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 90 à 1 fr. — Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c. — Poivre anglais, 2 fr. 25 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 75 c. — Coton du Levant, 3 fr. 10 c. — Coton de Fernambourg, 4 fr. 75 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 40 c. — Huile d'olive, 1 f. 45 c. — Eau-de-vie $\frac{3}{4}$, 310 fr. — Cognac, 22 deg., 250 fr. — Montpellier, 22 deg., 210 fr. — Potasse d'Amérique, 85 fr. — Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 20 c.	

Code et Guide des notaires publics, contenant toutes les loix & résolutions relatives à leur nouvelle organisation; toutes celles qu'il leur importe particulièrement de connoître, & dont ils ont un besoin journalier; avec des instructions & observations sur ces loix, & des formules de tous les actes qui dépendent de leur ministère; notamment ceux dans lesquels il faut observer des stipulations nouvelles pour se conformer aux loix & circonstances présentes; par A. C. Gaichard, défenseur avoué au tribunal de cassation; 3 vol. in-12. Prix, 5 fr., & 7 fr., franc de port. A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine, ancien hôtel Mirabeau.